

SECONDAIRE EN SPECTACLE

25, rue des Forges, bureau 120
Trois-Rivières (Québec) G9A 6A7

Septembre 2015

COMITÉ STRATÉGIQUE

Hélène Martin, directrice générale
Caroline Lemire, trésorière
Gabriel Garon, administrateur
Pierre Vigeant, consultant

*La reproduction nécessite l'autorisation
explicite de la direction de la corporation
Secondaire en spectacle.*

REMERCIEMENTS

La corporation Secondaire en spectacle remercie le gouvernement du Québec, notamment le ministère de la Culture et des Communications, pour son soutien qui s'est traduit par une aide financière allouée à cette démarche de planification stratégique.

Les remerciements vont également aux membres du comité stratégique, au conseil d'administration et à la direction générale, Mme Hélène Martin, pour les nombreuses rencontres de travail ayant permis la réalisation de ce document. Un merci tout spécial à M. Pierre Vigeant pour son soutien professionnel et l'expertise qu'il a apportés au dossier.

La corporation Secondaire en spectacle remercie les intervenants socioculturels en milieu scolaire qui ont appuyés cette démarche par leur connaissance du milieu scolaire et l'intérêt qu'il porte au programme Secondaire en spectacle.

Enfin, les remerciements s'adressent aux élèves participants à Secondaire en spectacle. Ils sont au cœur des préoccupations de la corporation Secondaire en spectacle et ils démontrent chaque année ce que le Québec a de plus beau à offrir.

SIGLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT

CQL

Conseil québécois du loisir

CQSA

Centre québécois
de services aux associations

CRÉ

Conférence régionale des élus

FCSQ

Fédération des commissions
scolaires du Québec

FEEP

Fédération des établissements
d'enseignement privés

MAMROT

Ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du Territoire

MCC

Ministère de la Culture
et des Communications

MEESR

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

MRC

Municipalité régionale de comté

RIASQ

Réseau intercollégial des activités
socioculturelles du Québec

RSEQ

Réseau du sport étudiant du Québec

RURLS

Regroupement des Unités régionales
de loisir et de sport

RVPQ

Rendez-vous panquébécois

SAJ

Secrétariat à la jeunesse

SES

Secondaire en spectacle

URLS

Unité régionale de loisir et de sport

MOT DU PRÉSIDENT

Secondaire en spectacle, c'est l'audace. Depuis plus de 20 ans, c'est 175 000 jeunes qui ont brûlé les planches pour oser présenter une parcelle d'eux-mêmes devant plus d'un million de spectateurs.

Pour sa 20^e édition, le programme Secondaire en spectacle a connu des enjeux financiers des plus importants : amputation de 40 % du budget et nécessité de revoir la structure organisationnelle de la corporation Secondaire en spectacle.

CETTE CRISE FINANCIÈRE A PERMIS DEUX CHOSES :

- **Mettre en lumière l'importance du programme pour les jeunes** qui se sont impliqués à la sauvegarde du programme;
- **Offrir une opportunité aux acteurs politiques de s'expliquer** sur l'importance et le soutien apporté à Secondaire en spectacle.

La démarche a été réalisée notamment grâce à la collaboration du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Secrétariat à la jeunesse.

La vision qui se dégage est porteuse. Une vision à long terme qui met en relation les différents acteurs du loisir culturel dans le milieu de l'éducation. Un des gages de réussite nécessite que le partenariat développé, principalement avec les URLS, se poursuive.

Après 20 ans, une nouvelle étape se pointe qui s'inscrit dans la poursuite de la mission actuelle de SES : maintenir la qualité et le professionnalisme qui le caractérisent tout en assumant un plus grand leadership avec l'entrée dans l'âge adulte.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, je remercie toutes les personnes impliquées et je suis très heureux de vous présenter les objectifs que nous comptons atteindre au cours des prochaines années. Cela ne se réalisera pas sans l'appui et l'ouverture des partenaires actuels et le développement de nouvelles collaborations.



Maurice Gauthier
Président

INSPIRATIONS FONDAMENTALES

LE LOISIR CULTUREL COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

« La mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec s'effectue par l'engagement de différents acteurs de la société qui souhaitent contribuer à la recherche d'un développement durable par la prise en compte de la culture dans leurs actions, qu'ils soient des personnes, des organismes de la société civile, des entreprises ou des organismes gouvernementaux. »

ELLE PREND FORME PAR LA RÉALISATION D' ACTIONS DE TOUTE NATURE QUI CADRENT AVEC LES 21 OBJECTIFS DE L'AGENDA 21, NOTAMMENT :

- « 5. Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et les citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.
- 6. Valoriser la place des arts et de la culture au sein de l'ensemble des établissements d'enseignement, tant au cœur des programmes de formation que lors des activités parascolaires.
- 7. Reconnaître le rôle de la culture comme vecteur de cohésion sociale. Valoriser l'engagement des artistes et des citoyennes et citoyens dont l'action culturelle contribue au développement social et économique de leur milieu de vie. »¹



La majorité des élèves
CONSIDÈRENT QUE
LEUR PARTICIPATION À SES
**A UN EFFET POSITIF
SUR LEURS ÉTUDES**

¹ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; conseiller à la rédaction, Michel Venne, *Agenda 21 de la culture du Québec*, Québec (2012)

LE LOISIR CULTUREL COMME OUTIL DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

En 2012, la corporation SES procédait à une enquête pour déterminer les effets de la participation au programme SES sur la réussite scolaire des élèves.

LA MAJORITÉ DES PARTICIPANTS À SES INTERROGÉS :

- considèrent que leur participation à SES a un effet positif sur leurs études;
- n'éprouvent pas de difficultés scolaires;
- ont beaucoup d'intérêt pour leurs études;
- accordent beaucoup d'importance à leurs études;
- se sentent bien à l'école.²

L'IMPLICATION DES JEUNES

À l'aube de l'adoption d'une nouvelle politique jeunesse, il est pertinent de noter ici certains passages tirés du document de consultation publique de la future politique jeunesse du Québec³.

« Bien plus qu'un lieu de développement de compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de modes de vie. »

La participation aux activités parascolaires est aussi nommée comme étant un facteur de renforcement à la persévérance et à la réussite scolaires.

« En effet, la participation à des activités parascolaires a des effets indirects, mais positifs sur des déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires, ce qui laisse supposer que les efforts pour rendre l'école plus attrayante et plus diversifiée constituent un facteur de prévention pour les jeunes. La pratique d'activités parascolaires a des effets positifs sur le climat de l'école, sur le sentiment d'appartenance envers elle et sur l'estime de soi et la motivation des élèves. Ces activités peuvent aussi permettre de développer des habiletés et des aptitudes qui ne sont pas visées directement par le cursus scolaire. »

De plus, il est aussi mentionné que la participation à des activités culturelles et l'engagement bénévole permettraient de développer d'importantes compétences sociales chez les jeunes :

« La participation aux activités culturelles contribue à réduire l'isolement et à établir des réseaux de solidarité, aide à résoudre des conflits, favorise la tolérance, facilite la compréhension interculturelle, crée des contacts entre les générations et aide à la réhabilitation et à la réintégration sociale de personnes ou de groupes marginalisés.

L'engagement bénévole (sans contrepartie d'aucune sorte) ou volontaire (en échange d'une contrepartie financière symbolique) est une façon de mettre les forces vives des jeunes au service de leurs communautés, tout en leur offrant un sentiment d'accomplissement et la reconnaissance de ceux et celles qu'ils soutiennent par leurs efforts. Les jeunes peuvent également profiter de ces activités pour acquérir et développer des aptitudes diverses et même apprendre à mieux se connaître eux-mêmes. »

² ROY, Jacques. *Secondaire en spectacle et réussite scolaire : un pont pour la réussite des élèves*, Québec (2011)

³ Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la jeunesse, *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse - document de consultation*, Québec (2015)

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJECTIFS, CONTEXTE ET DÉMARCHÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 8

2. LA MISSION ET LES OBJECTIFS DE SES 9

- 2.1 Mission 9
- 2.2 Objectifs 9

3. PRINCIPES DIRECTEURS 10

4. QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES 11

5. L'ORGANISATION DE SES 12

6. LES PARTENAIRES 13

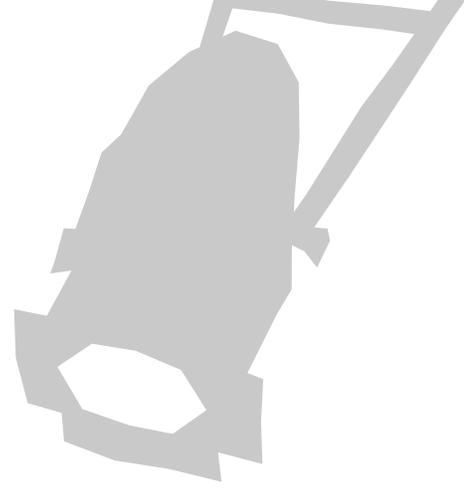
7. L'OFFRE DE SERVICE 14

- 7.1 Le programme SES 14
 - 7.2 Le colloque des intervenants culturels en milieu scolaire 16
 - 7.3 Outils de soutien aux activités culturelles 16
-

8. LE FINANCEMENT 17

- 8.1 Évolution des revenus 17
 - 8.2 Évolution des dépenses 18
-





9.	LES ATOUTS DE SES	19
9.1	Participation réelle des élèves et prise en charge de SES	19
9.2	L'implication des URLS dans plusieurs régions du Québec	19
9.3	Satisfaction concernant le soutien et la qualité des outils développés	20
9.4	Le loisir culturel comme vecteur de développement personnel et contributeur à la persévérance et la réussite scolaires	21
9.5	Le projet SES s'inscrit dans une approche systémique pour la persévérance et la réussite scolaires	21

10.	LES ENJEUX DE SES	22
10.1	Leadership assumé pour les écoles participantes, en partenariat avec les URLS	22
10.2	Incertitudes quant au financement	23
10.3	Un programme en réponse aux aspirations des jeunes et à la réalité scolaire	23
10.4	Du talent à mettre encore plus en évidence	23

11.	LA VISION	24
11.1	Les fondements indissociables de SES	24

12.	LES CHOIX STRATÉGIQUES	25
------------	-------------------------------	-----------

13.	LA MISE EN ŒUVRE ET LES SUIVIS	30
------------	---------------------------------------	-----------

14.	ANNEXES	31
------------	----------------	-----------

1. OBJECTIFS, CONTEXTE ET DÉMARCHE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Depuis quelque temps, les principaux ministères partenaires (MCC, MEESR et SAJ) invitent la corporation *SES* à préciser sa structure organisationnelle et financière, son « membership » et ses outils de reddition de compte dans une perspective d'amélioration continue de l'efficacité et de l'efficience.

En mars 2015, le conseil d'administration mandatait officiellement un comité pour piloter la démarche de planification stratégique. Le comité a jugé opportun d'associer un consultant externe à la démarche, en l'occurrence M. Pierre Vigeant, directeur général du RIASQ.

La démarche construite est soutenue par le MCC et se concentre sur deux éléments principaux, à savoir doter la corporation *SES* d'une planification stratégique et travailler activement à associer de nouveaux partenaires financiers aux activités.

Une démarche de planification stratégique peut prendre différentes formes. L'outil développé par le CQSA⁴ a guidé les travaux du comité stratégique dans les différentes étapes de réflexion.

La volonté du conseil d'administration concernant la planification stratégique est de répondre aux attentes exprimées. Ces attentes ont pris forme dans les quatre objectifs suivants :

- Clarifier le mandat de *SES*;
- Développer des orientations à moyen et long terme;
- Mobiliser l'organisation vers des objectifs communs;
- Développer une vision globale de l'organisation.

La démarche ne pouvait se réaliser sans impliquer l'ensemble des acteurs associés à *SES* :

- Les intervenants socioculturels en milieu scolaire;
- Les URLS (directions générales et coordinations régionales);
- Les bailleurs de fonds publics et privés;
- Les partenaires scolaires;
- Les élèves.

En juillet dernier, le comité stratégique déposait au conseil d'administration le résultat des travaux réalisés et des principales orientations qui se présentaient. Les membres du conseil d'administration ont commenté et bonifié l'analyse et les orientations à mettre de l'avant. C'est fort de cet appui que le comité stratégique a peaufiné son travail et en présente aujourd'hui le fruit.

⁴ Landry, Pierre, « *Réflexion stratégique : Comment découvrir de « belles opportunités brillamment déguisées en difficultés insurmontables »*. Centre québécois de services aux associations, Montréal (2010)

2. LA MISSION ET LES OBJECTIFS DE SECONDAIRE EN SPECTACLE

2.1 MISSION

La corporation *SES* est un organisme sans but lucratif qui favorise le développement culturel et artistique⁵ des jeunes des écoles secondaires du Québec en s'appuyant sur le programme *SES*, lequel est axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation des jeunes.

2.2 OBJECTIFS

Les objectifs de *SES* sont :

- Promouvoir le développement et la pratique d'activités culturelles et artistiques auprès des élèves du secondaire dans un cadre éducatif en favorisant le développement d'habiletés personnelles, sociales et l'acquisition de saines habitudes de vie;
- Contribuer aux orientations du renouveau pédagogique, à la réussite éducative, au développement des compétences transversales et à la prévention du décrochage scolaire;
- Contribuer au développement de la jeune relève amateur et artistique dans le domaine des arts de la scène en tant qu'artistes, techniciens, journalistes, animateurs ou organisateurs;
- Favoriser l'utilisation de la langue française;
- Offrir l'occasion aux jeunes et aux écoles de s'ouvrir davantage sur leur milieu de vie en favorisant la création de liens et d'échanges tant au niveau local, régional et provincial.

⁵ Définition de développement culturel et artistique : Selon la définition du thésaurus international du développement culturel, publié en 1981 par l'UNESCO, le développement culturel représente le « progrès de la vie culturelle d'une collectivité, ordonné à la réalisation de ses valeurs culturelles et lié aux conditions générales du développement économique et social ». À cette définition s'ajoute la notion de développement artistique faisant ainsi référence à l'accès à différentes formes d'expression artistique.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs⁶ constituent une référence pour tous les organismes qui adhèrent aux programmes de la corporation SES :

- Tous les jeunes des écoles secondaires du Québec sont admissibles aux programmes de la corporation SES;
- Le jeune est au cœur des programmes de la corporation SES;
- L'adhésion au programme SES est volontaire;
- Pour les régions qui adhèrent au programme SES, la participation est obligatoire à tous les niveaux, à savoir : finales locales, finales régionales et RVPQ;
- Les programmes de la corporation SES se développent dans le respect des dynamiques locales et régionales;
- L'implication des élèves à titre de bénévoles dans les activités culturelles est à la base de la dynamique « école »;
- L'adhésion aux autres programmes de la corporation SES est facultative. Les autres programmes sont constitués des composantes suivantes :
 - la formation locale / toutes disciplines culturelles;
 - les activités culturelles de prestation locale;
 - la formation régionale / toutes disciplines culturelles;
 - les activités culturelles de prestation régionale;
 - les activités culturelles de prestation nationale;
- Favoriser la mise à contribution des ressources locales et régionales.

⁶ Les principes directeurs ont été adoptés au lac à l'épaule du 17 juin 2011 par l'ensemble des URLS.

4. QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

Le programme *SES* est né en 1994 sur l'initiative d'une élève de quatrième secondaire de La Pocatière, Hélène Arsenault. Le programme a été lancé pour donner aux jeunes du niveau secondaire la possibilité de s'exprimer sur scène dans un contexte francophone. *SES* est largement soutenu par les intervenants socioculturels scolaires, qui encouragent les jeunes à laisser libre cours à leur énergie créatrice et valoriser leur sens de l'initiative et d'autonomie.

L'incorporation officielle a eu lieu en 1996 avec un développement du programme *SES* qui regroupait, 5 ans plus tard, plus d'une centaine d'écoles.

Le Sommet du Québec et de la Jeunesse en 2000 contribue à la consolidation du programme et à son déploiement dans toutes les régions du Québec. C'est aussi l'occasion d'ajouter un volet provincial au programme par la tenue de la première édition du RVPQ regroupant 250 participants provenant de 84 écoles secondaires.

Les URLS ont été des partenaires de premier ordre dans le déploiement du programme *SES*. Ce partenariat a pris, entre autres, la forme de partage de financement et l'accueil des mandats de coordination régionale de *SES* au sein des URLS.

À sa cinquième édition, le RVPQ regroupe 900 participants en provenance de 222 écoles secondaires.

En 2005, la fin du soutien financier de développement du gouvernement du Québec nécessite un repositionnement du programme et de l'organisation développée. Les URLS sont sollicitées et acceptent de s'impliquer davantage dans le soutien au programme *SES*.

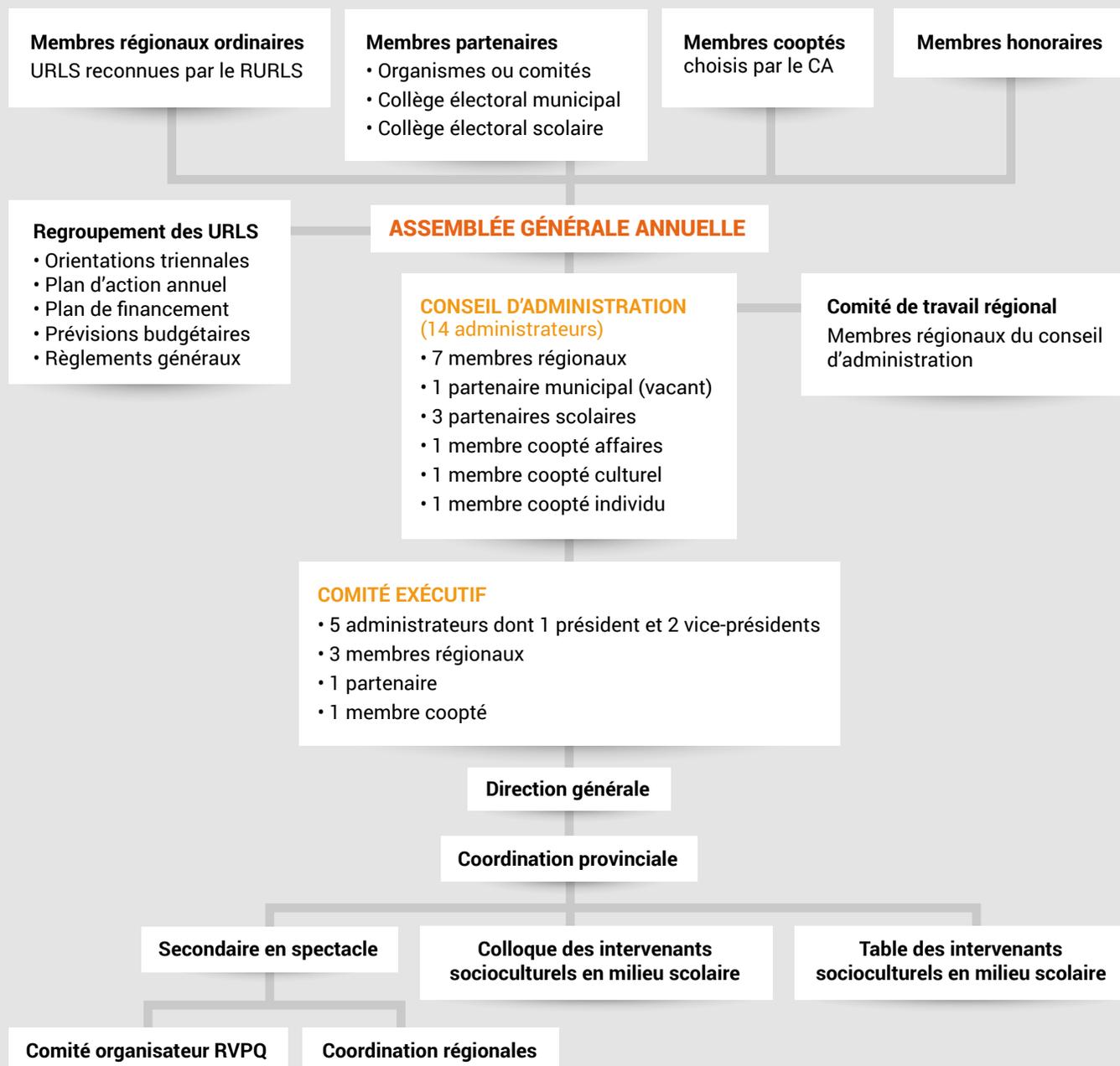
À ce moment, les URLS assurent la coordination complète du programme, menant à une remise en fonction de la corporation *SES* en 2009. L'implication des URLS se manifeste notamment en liant la nouvelle mouture de *SES* aux accords du RURLS concernant les orientations et le financement et par la présence d'une majorité des administrateurs désignés par les URLS.

En 2011, la corporation a développé des activités culturelles telles que jeunes chefs et jeunes improvisateurs et a coordonné le concours Festifilm dans un esprit de répondre aux initiatives locales et régionales.

En 2015, *SES* souligne son 20^e anniversaire et la 15^e édition du RVPQ regroupe 900 participants, 244 finales locales et 36 finales régionales.

5. L'ORGANISATION DE SECONDAIRE EN SPECTACLE

En 2015, SES est une corporation liée aux URLS par ses règlements généraux et par la composition de son conseil d'administration. Différentes composantes de l'organisation sont déployées en fonction de soutenir la réalisation du programme SES.



 **250** ÉCOLES SECONDAIRES PARTICIPANTES

 **10 000** ÉLÈVES PARTICIPANT AU PROGRAMME

6. LES PARTENAIRES

5.1 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Maurice Gauthier, président
membre coopté individu

M. Richard Flibotte, vice-président
membre partenaire scolaire
Fédération des commissions scolaires du Québec

Mme Caroline Lemire, trésorière
membre régulier
Loisir Sport Centre-du-Québec

M. Émilien Nadeau, vice-président
membre régulier
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

Mme Lucille Porlier, secrétaire
membre régulier
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

Mme Daphnée Bernier, administratrice
membre coopté affaires

Mme Jessica Côté, administratrice
membre régulier
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie

M. Patrice Daoust, administrateur
membre partenaire scolaire
Fédération des établissements d'enseignement privés

M. Gabriel Garon, administrateur
membre régulier
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale

M. Serge Hénault, administrateur
membre régulier
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches

M. Alex Landry, administrateur
membre partenaire scolaire
Table des intervenants socioculturels en milieu scolaire

M. Jules Landry, administrateur
membre coopté culturel

M. Francis Murphy, administrateur
membre régulier
Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue

Depuis ses débuts, la corporation *SES* bénéficie d'ententes avec des partenaires qui permettent aux jeunes de s'épanouir en tant qu'artistes, animateurs, techniciens, journalistes et organisateurs. Ils sont les leviers qui ont permis à tant de jeunes de se découvrir, de s'affirmer et de prendre la place qui leur appartient. Les partenaires apparaissent par ordre alphabétique.

- **Camp en chanson de Petite-Vallée**
partenaire de services depuis 2008;
- **Comité organisateur du RVPQ**
La corporation *SES* sélectionne un milieu pour l'organisation du RVPQ. Les deux parties définissent leurs responsabilités respectives dans un protocole d'entente;
- **FCSQ** : membre partenaire scolaire;
- **FEEP** : membre partenaire scolaire;
- **Festival international de la chanson de Granby**
partenaire de services depuis 2013. Le Festival offre la possibilité à de jeunes interprètes de *SES* de se produire dans le cadre du Festival international de la chanson de Granby;
- **Gouvernement du Québec**
partenaire financier en les ministères suivants : MCC, SAJ, MEESR et MAMOT (2008 à 2010);
- **Mouvement Desjardins**
partenaires financiers depuis 2007-2008;
- **RURLS**
La corporation *SES* est liée, par ses règlements généraux, comme étant une filiale du RURLS;
- **TC Médias**
partenaire de services depuis 2009-2010;
- **Les URLS du Québec**
La corporation *SES* travaille avec les URLS qui coordonnent le programme dans leur région respective. Une exception pour l'URLS du Saguenay - Lac-Saint-Jean et celle de l'Estrie qui ne souhaitent plus coordonner le programme. La corporation travaille à des alternatives pour desservir les écoles qui désirent participer au programme dans ces régions. Les URLS et *SES* s'entendent sur un partage de responsabilités par le biais d'un protocole d'entente.

7. L'OFFRE DE SERVICES

La mission de *SES* se réalise prioritairement par le programme *SES*, le Colloque des intervenants culturels en milieu scolaire, la coordination provinciale du concours Festifilm (2012 à 2014) et l'offre d'outils organisationnels d'activités d'improvisation et d'arts culinaires.

7.1 LE PROGRAMME *SES*

7.1.1 TYPES DE PARTICIPANTS

- Artistes
- Animateurs
- Techniciens
- Journalistes
- Organisateurs (sauf pour le RVPQ)
- Participants libres (juste pour le RVPQ)

7.1.2 CONCEPT

Le concept de *SES* comprend trois grandes étapes où les élèves participants ont l'opportunité de se regrouper autour des arts de la scène : les finales locales, les finales régionales et le RVPQ. Le concept inclut aussi un volet formation optionnel.

7.1.3 CATÉGORIES

- **Interprétation**
La catégorie « interprétation » regroupe les numéros dont la présentation est la reproduction d'une œuvre étant la création d'un autre artiste que le participant;
- **Création totale ou partielle**
 - **La catégorie « création totale »**
regroupe les numéros dont toutes les facettes sont imaginées, réalisées et livrées par les participants, que ce soit les textes, la musique, les chorégraphies ou les trames sonores;
 - **La catégorie « création partielle »**
regroupe les numéros dont la discipline prédominante est imaginée, réalisée et livrée par les participants, mais dont une partie du numéro a été empruntée à un autre artiste que le participant.

7.1.4 DISCIPLINES

Des numéros de tous genres peuvent être présentés dans le cadre de *SES*, à condition que le contenu puisse s'inscrire dans l'une des quatre disciplines reconnues :

- **Musique**
Performance, avec ou sans voix, pouvant nécessiter l'utilisation d'une trame sonore ou d'un instrument de musique;
- **Danse**
Discipline mettant de l'avant les mouvements du corps qui se font en cadence et qui peuvent être accompagnés de musique;
- **Expression dramatique**
Représentation par laquelle les participants incarnent des personnages, selon des situations créées par un texte et la vision d'un metteur en scène, dans le temps et un espace limité. Cette discipline inclut les numéros de théâtre, de slam, de poésie, de mime, de conte et d'humour;
- **Variétés**
Discipline regroupant les disciplines alternatives ou diverses, propres au divertissement d'un large public, ainsi que les numéros combinant plusieurs disciplines. Cette discipline inclut les comédies musicales, la magie, le cirque et tout autre numéro présentant plus de deux disciplines présentées précédemment.



7.1.5 ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION AU PROGRAMME SES

Années	Nombre d'écoles	Nombre de finales régionales	Nombre de participants aux finales locales	Nombre de participants RVPQ	Nombre de spectateurs
1994-1995	6	1	N/D	N/A	N/D
1995-1996	6	1	N/D	N/A	N/D
1996-1997	12	2	N/D	N/A	N/D
1997-1998	24	3	N/D	N/A	N/D
1998-1999	41	6	N/D	N/A	N/D
1999-2000	84	12	N/D	250	N/D
2000-2001	113	16	3 427	350	N/D
2001-2002	152	22	4 692	450	N/D
2002-2003	229	32	9 299	700	N/D
2003-2004	242	36	9 918	850	88 386
2004-2005	222	34	9 834	900	83 134
2005-2006	210	32	10 551	833	75 977
2006-2007	216	31	10 719	N/A	75 326
2007-2008	237	34	11 481	785	94 265
2008-2009	273	38	11 784	768	94 702
2009-2010	277	40	10 914	852	98 330
2010-2011	281	42	11 618	865	98 935
2011-2012	290	42	10 584	676	89 628
2012-2013	256	38	9 332	1 060	77 395
2013-2014	258	37	9 697	907	72 855
2014-2015	245	36	10 001	876	66 442

LÉGENDE

N/A Ne s'applique pas, les RVPQ ont commencé en 1999-2000 et une pause a été prise en 2006-2007

N/D Données non disponibles

7.2 LE COLLOQUE DES INTERVENANTS CULTURELS EN MILIEU SCOLAIRE

La corporation *SES* organise depuis l'année 2000 un colloque destiné aux intervenants culturels en milieu scolaire. Le but de ce colloque est d'assurer un moyen d'échange et de concertation entre les intervenants responsables des activités culturelles dans les écoles secondaires du Québec, en plus d'offrir un important volet de formations. En 2015, la corporation tiendra la 9^e édition de ce colloque. Depuis ses débuts, le colloque a offert plus de 100 ateliers et conférences à plus de 1 500 participants.

Lors de la dernière édition du colloque

100%

DES PARTICIPANTS dénotaient l'importance de maintenir cette activité de réseautage.

7.3 OUTILS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

En 2012, la corporation *SES* procédait à la mise en place de deux projets pilotes de développement culturel en improvisation et en art culinaire, en plus d'intégrer un nouveau concours de court métrage scolaire, Festifilm. Faute de financement, la corporation a priorisé la consolidation du programme *SES*.

7.3.1 FESTIFILM

Pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, la corporation *SES* a collaboré avec l'organisme Les ateliers spécialisés Festifilm pour promouvoir et coordonner cette activité. La corporation a pris en charge la coordination de ce concours et certaines URLS ont coordonné l'activité régionalement. À l'automne 2014, en raison du contexte financier, la corporation a mis fin à son entente de collaboration.

7.3.2 JEUNES IMPROVISATEURS

Loisir et Sport Montérégie a été mandaté, en 2012, pour réaliser un guide d'organisation en improvisation destiné aux écoles secondaires du Québec. À ce jour, l'intervention de la corporation *SES* est d'offrir ce guide, sans aller plus loin dans la promotion et le déploiement de cette activité.

7.3.3 JEUNES CHEFS

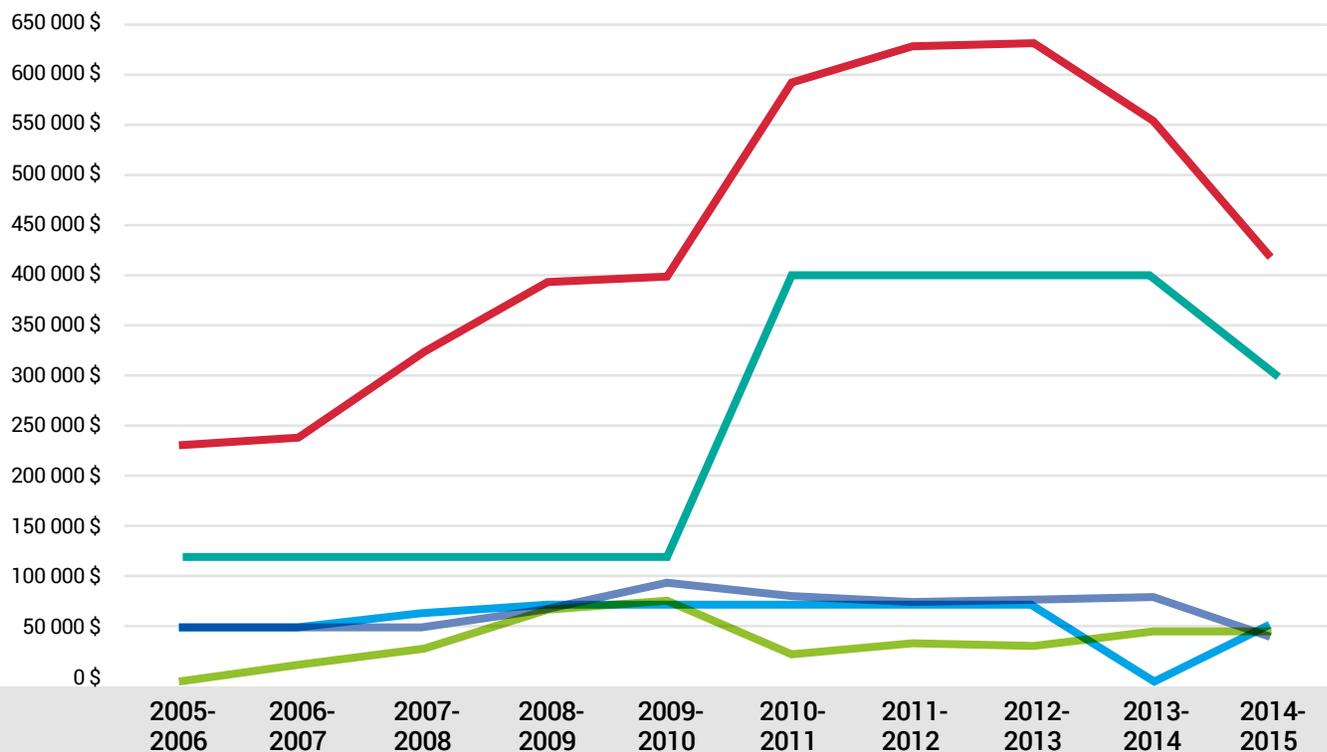
Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue a été mandaté, en 2012, pour réaliser un guide d'organisation en art culinaire destiné aux écoles secondaires du Québec. À ce jour, l'intervention de la corporation *SES* est d'offrir ce guide, sans aller plus loin dans la promotion et le déploiement de cette activité.

8. LE FINANCEMENT

Dans son fonctionnement, SES peut compter sur un soutien gouvernemental important provenant de trois principales sources qui reconnaissent l'action de SES, son impact et sa façon d'impliquer les jeunes. Vous trouverez dans la prochaine section une évolution des revenus et des dépenses de la corporation SES depuis 2005-2006. Les données avant ces années ne sont pas disponibles.

8.1 ÉVOLUTION DES REVENUS

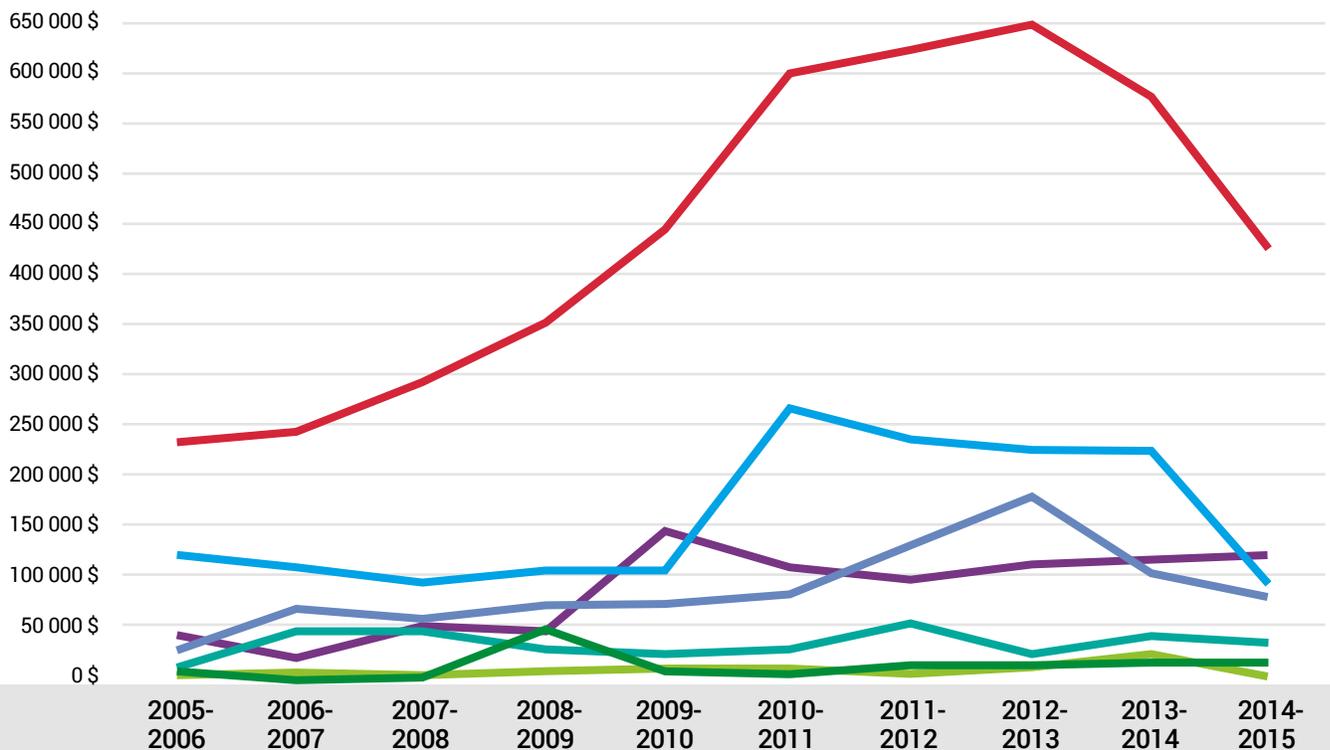
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015 ⁷
SAJ	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	65 000 \$	90 000 \$	86 500 \$	78 030 \$	79 591 \$	81 182 \$	40 000 \$
MCC	50 000 \$	50 000 \$	60 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	0 \$	50 000 \$
MEESR	120 000 \$	120 000 \$	120 000 \$	120 000 \$	120 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	300 000 \$
MAMROT	0 \$	0 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Commandites privées	0 \$	16 340 \$	30 735 \$	60 000 \$	65 000 \$	25 000 \$	38 000 \$	35 000 \$	45 000 \$	45 000 \$
Colloque	0 \$	0 \$	12 324 \$	0 \$	0 \$	0 \$	35 753 \$	9 122 \$	21 526 \$	7 215 \$
Cotisations	0 \$	0 \$	4 500 \$	4 000 \$	0 \$	3 279 \$	11 237 \$	10 996 \$	7 000 \$	0 \$
Autres	16 139 \$	7 253 \$	207 \$	152 \$	4 160 \$	0 \$	490 \$	36 412 \$	2 688 \$	573 \$
TOTAL	236 139 \$	243 593 \$	327 766 \$	389 152 \$	399 160 \$	584 779 \$	633 510 \$	641 121 \$	557 396 \$	442 788 \$



⁷ Données préliminaires des résultats, en date du 22 septembre 2015.

8.2 ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
RVPQ	40 000 \$	20 000 \$	50 000 \$	47 000 \$	145 500 \$	110 000 \$	95 006 \$	112 512 \$	117 250 \$	117 450 \$
Transport des régions	0 \$	0 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Salaires et charges sociales	34 235 \$	61 246 \$	51 671 \$	69 563 \$	71 034 \$	80 925 \$	135 055 \$	178 876 \$	105 809 \$	81 015 \$
Programmes	15 513 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	38 000 \$	52 776 \$	50 246 \$	20 000 \$	1 423 \$
Coordination régionale	121 000 \$	109 001 \$	91 329 \$	107 000 \$	103 000 \$	268 000 \$	235 950 \$	229 800 \$	224 395 \$	90 413 \$
Étude et colloque	0 \$	0 \$	3 000 \$	555 \$	0 \$	7 526 \$	34 987 \$	9 122 \$	16 577 \$	7 215 \$
Administration	13 915 \$	45 556 \$	45 529 \$	33 712 \$	27 712 \$	29 709 \$	50 103 \$	27 111 \$	45 541 \$	37 245 \$
Matériel promotionnel	4 092 \$	5 139 \$	4 028 \$	7 088 \$	8 594 \$	8 027 \$	6 846 \$	16 178 \$	25 676 \$	5 051 \$
Télécommunications	5 630 \$	2 300 \$	3 106 \$	44 459 \$	6 030 \$	5 290 \$	7 315 \$	8 869 \$	10 677 \$	18 167 \$
Autres	1 754 \$	351 \$	0 \$	0 \$	31 095 \$	3 457 \$	6 875 \$	15 716 \$	9 550 \$	67 740 \$ ⁸
Total	236 139 \$	243 593 \$	298 663 \$	359 377 \$	442 958 \$	600 934 \$	624 913 \$	648 430 \$	575 475 \$	425 719 \$
Surplus ou déficit	0 \$	0 \$	29 103 \$	29 775 \$	(43 798 \$)	(16 155 \$)	8 597 \$	(7 309 \$)	(18 079 \$)	17 069 \$⁹



⁸ Le montant exceptionnel est en raison de l'intégration du projet spécial de la planification stratégique.

⁹ Le surplus compensera pour le déficit des dernières années.

9. LES ATOUTS DE SECONDAIRE EN SPECTACLE

9.1 PARTICIPATION RÉELLE DES ÉLÈVES ET PRISE EN CHARGE DE SES

La preuve est maintenant faite. Les jeunes sont nombreux à participer à SES. Plus de 10 000 élèves provenant de 16 régions du Québec vivent devant et derrière les rideaux une expérience souvent marquante dans leur développement. À toutes les étapes du programme SES, les jeunes s'impliquent aussi dans l'organisation de spectacles. C'est un atout important de SES. La mobilisation autonome des élèves au printemps 2015 témoigne aussi de l'importance de SES pour les jeunes.

**+ DE
10 000 ÉLÈVES**

**PROVENANT DE 16 RÉGIONS
DU QUÉBEC PARTICIPENT À SES.**

**Ils vivent devant et derrière les rideaux
une expérience souvent marquante
dans leur développement.**

9.2 LE LOISIR CULTUREL COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET CONTRIBUTEUR À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES

Mieux documentée, la contribution du loisir culturel comme vecteur de développement personnel pour les jeunes n'est plus questionnée. Les orientations de l'Agenda 21 de la culture témoignent notamment de l'importance du loisir culturel dans le développement personnel des individus. De plus, la pratique de loisir culturel crée des habitudes quant à la consommation de biens culturels.

Une revue de littérature réalisée en 2012¹⁰ pour le compte du CQL permet d'exposer les liens entre la pratique d'activités socioculturelles en parascolaire comme un élément contribuant de façon large à la motivation scolaire et au sentiment d'appartenance pour, en bout de ligne, contribuer à la persévérance et la réussite scolaires.

¹⁰ Mailloux, Caroline, Leclerc, David, Thibault, André, « L'impact du loisir sur la persévérance et la réussite scolaires ». Conseil québécois du loisir, Montréal (2012)

9.3 LE PROJET SES S'INSCRIT DANS UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE POUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES

9.3.1 AU PLAN ÉDUCATIF

Au plan éducatif, *SES* ajoute une dimension complémentaire à l'animation de la qualité de vie au sein des écoles et représente une occasion privilégiée de stimuler et de canaliser l'énergie créatrice, le potentiel, le talent, l'enthousiasme et le dynamisme des jeunes en fonction d'un projet collectif. *SES* propose des objectifs et un but à atteindre dans un contexte d'apprentissage culturel en complémentarité aux cadres traditionnels de l'école.

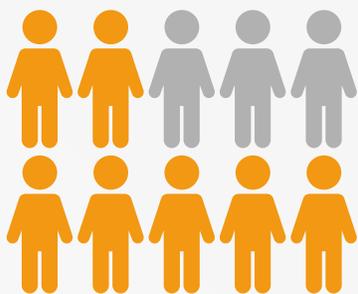
Au printemps 2011, la corporation *SES* entreprenait une enquête auprès d'élèves ayant participé au RVPQ de *SES*. Cette enquête visait à vérifier si la participation des élèves à *SES* était susceptible de contribuer à leur réussite scolaire. L'enquête a été menée par M. Jacques Roy, sociologue et membre chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société. Il a publié de nombreux ouvrages sur la réussite scolaire.

VOICI QUELQUES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

88%

La très grande majorité des élèves est d'avis que leur participation leur a permis de se réaliser davantage et d'obtenir une meilleure estime d'eux-mêmes.

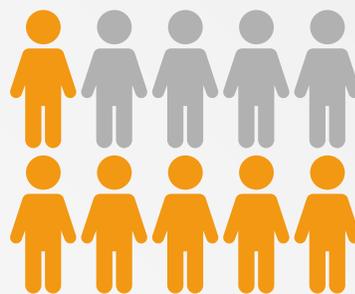
70,5%



SEPT ÉLÈVES SUR DIX

considèrent que leur participation à *SES*, dans leur cheminement scolaire, a contribué à une meilleure intégration à l'école;

62,4%



SIX ÉLÈVES SUR DIX

estiment que cette participation a eu un effet positif sur leurs études;

9.3.2 AU PLAN ÉCONOMIQUE

Pour l'année 2014-2015, plus de 10 000 élèves ont participé au programme *SES*, incluant les différents volets tels que jeunes journalistes, jeunes techniciens, jeunes animateurs. Pour les 300 000 \$ investis par le MEESR, cela a représenté un investissement de 30 \$ par élève participant. Selon les études de l'économiste Pierre Fortin¹¹ menées en 2008, les coûts du décrochage scolaire peuvent représenter plus de 460 000 \$ par décrocheur. En ce sens, la poursuite du programme *SES* s'avère un retour sur l'investissement intéressant pour l'ensemble de la société. À ce sujet, l'enquête de Jacques Roy¹² révèle que près de deux élèves sur trois (62,4 %) considèrent que la participation au programme *SES* a des effets positifs sur leurs études et 70,5 % des répondants affirment que le programme favorise leur intégration dans l'école.

9.3.3 AU PLAN SOCIAL

SES se veut, pour les élèves, un lieu d'apprentissage humain et social, fondé sur la collaboration, la concertation, la valeur éducative de la libre expression par les arts de la scène et la reconnaissance des talents. Prônant des valeurs humaines et sociales tournées vers l'acquisition et l'expression de la confiance en soi, l'exercice des responsabilités, la persévérance, l'entraide et l'autonomie, *SES* est un projet qui favorise l'éclosion des initiatives personnelles et collectives dans un contexte d'encadrement souple et naturel.

9.3.4 SUR LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE

Une autre étude, menée par l'Observatoire québécois du loisir indique que :

« (...) la pratique d'activités de loisir chez les jeunes favorise l'amélioration du bien-être psychologique et physique. De plus, elle démontre que la pratique de loisir en milieu scolaire a un effet positif sur plusieurs facteurs de réussite scolaire, notamment le développement de l'identité de soi, la motivation, l'engagement, l'implication et le sentiment d'appartenance au milieu scolaire, le soutien parental ainsi que les habiletés de socialisation.¹³ »

Bref, ces études et d'autres nous confirment que la pratique d'activités de loisir culturel est un enjeu important pour le développement de la personne.

9.4 L'IMPLICATION DES URLS DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

En 2005, les URLS conviennent de maintenir le programme *SES* dans sa forme actuelle. Après une période d'autonomie des écoles, suivie d'une collaboration des URLS, *SES* vit aujourd'hui sa gouvernance en tant que filiale du RURLS. Les URLS ont su bénéficier du programme *SES* pour développer une concertation régionale qui est le pivot du loisir culturel dans plusieurs régions du Québec.

Les URLS sont les leaders dans le soutien aux intervenants socioculturels en milieu scolaire sans qui le programme *SES* ne pourrait exister.

9.5 SATISFACTION CONCERNANT LE SOUTIEN ET LA QUALITÉ DES OUTILS DÉVELOPPÉS

Au fil des ans, *SES* a développé une expertise dans l'organisation d'événements. Que ce soit par les coordinations régionales ou par la coordination provinciale, les acteurs reconnaissent la qualité et la pertinence des outils d'organisation et de promotion mis à leur disposition pour réaliser *SES*. À titre indicatif, voici quelques éléments de force nommés par les intervenants scolaires lors des consultations du printemps 2015 :

- Appréciation générale des actions de la corporation *SES*;
- Présences appréciables dans les médias sociaux;
- Appréciation des outils et du support offerts aux régions;
- Envergure du programme;
- Reconnaissance du rôle des régions pour le soutien des écoles et représentation du milieu scolaire.

¹¹ Fortin, Pierre. Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Montréal (2009)

¹² ROY, Jacques. *Secondaire en spectacle et réussite scolaire : un pont pour la réussite des élèves*, Québec (2011)

¹³ Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir – Volume 10, Numéro 12 (2013)

10. LES ENJEUX DE SECONDAIRE EN SPECTACLE

Les consultations menées dans le cadre de cette planification stratégique ont permis d'identifier certains enjeux primordiaux pour la poursuite de *SES* dans une perspective d'amélioration continue et de réponse aux attentes des intervenants socioculturels en milieu scolaire.

10.1 LEADERSHIP ASSUMÉ POUR LES ÉCOLES PARTICIPANTES, EN PARTENARIAT AVEC LES URLS

SES est d'abord vivant parce que près de 250 écoles secondaires participent année après année à la promotion et à la tenue de finales locales. Grâce à des intervenants socioculturels en milieu scolaire qui sont techniciens en loisir, enseignants, acteurs scolaires motivés par le parascolaire culturel et autres, plus de 10 000 élèves participent à *SES*.

À la suite de la crise vécue en 2005, les URLS ont été appelées à jouer un rôle important dans le maintien de *SES*. Les URLS ont bâti des liens de collaboration avec les écoles secondaires par le biais de *SES*. La venue du RURLS et l'implication des URLS dans le programme *SES* ont mené à lier *SES* aux URLS de deux façons :

- Nécessité de faire approuver les orientations et les budgets de *SES* par le RURLS;
- Désignation d'un nombre majoritaire de postes au conseil d'administration déterminée par les URLS.

On comprend bien la volonté de l'époque. Aujourd'hui, certaines données ont toutefois changé et nécessitent de repositionner cette liaison aux URLS.

Toutes les décisions du conseil d'administration de *SES* sont actuellement liées au RURLS, ce qui a pour effet de diminuer l'intérêt et la portée des personnes impliquées au conseil d'administration de *SES*. Certains membres du conseil d'administration ont questionné l'incongruité d'avoir une corporation non souveraine de ses décisions. De plus, les débats et les discussions qui ont cours au conseil d'administration de *SES* sont repris bien souvent depuis le début lors des rencontres du RURLS, ce qui ralentit le processus décisionnel. Il n'y a d'ailleurs pas de consensus et de positions claires du RURLS sur la volonté des URLS de toutes s'impliquer dans le développement du loisir culturel.

SES doit construire avec les URLS participantes et profiter de la force de la concertation régionale pour le développement du programme. Toutefois, la mission première de *SES* étant de soutenir les écoles, ces dernières doivent être les premières dans les préoccupations des administrateurs de *SES*, tout en favorisant le partenariat avec les URLS dans le déploiement du soutien régional aux écoles.

Ainsi, il y a un enjeu d'autonomie et de leadership qui doit permettre à *SES* de dicter les orientations, les mandats et les budgets, prioritairement avec les URLS. Les discussions sur la reconnaissance des URLS comme mandataires du MCC concernant le loisir culturel ne sont pas l'objet de la mission de *SES*.

10.2 INCERTITUDES QUANT AU FINANCEMENT

Ce ne sera une surprise pour personne d'apprendre que le financement est un enjeu important pour SES. Cet enjeu prend différentes formes fortement documentées par les partenaires régionaux, notamment.

Le gouvernement du Québec recentre actuellement les structures de décisions et d'orientations régionales vers les MRC. Cela se manifeste déjà par l'abolition des CRÉ et des forums jeunesse. Ainsi, deux piliers du soutien régional disparaissent pour les coordinations régionales de SES et pour le soutien à l'accueil à tour de rôle du RVPQ dans les différentes régions du Québec. Cette réorganisation provoque une incertitude sur l'avenir à court et à moyen terme qui freine les initiatives et les engagements quant à la capacité de recevoir le RVPQ ou de bonifier la coordination régionale aux écoles secondaires du Québec.

Les intervenants consultés ont aussi souligné les cadres financiers imposés qui obligent les écoles à se concentrer d'abord sur les services essentiels à offrir aux élèves selon les obligations des écoles. Par expérience, les activités parascolaires font souvent l'objet de mises en veilleuse dans les choix budgétaires des écoles.

Au niveau provincial, l'incertitude est vécue aussi dans les délais et les confirmations des sommes allouées par le gouvernement à SES. L'incertitude ne permet pas actuellement à SES de confirmer sa capacité à soutenir en partie l'organisation du RVPQ et le niveau de soutien aux partenaires régionaux dans des délais raisonnables de planification. L'envergure des RVPQ nécessite idéalement une planification sur 24 mois pour répondre adéquatement aux objectifs.

Ceci permet de mettre en lumière un troisième constat : le manque de soutien financier du secteur privé. Outre le Mouvement Desjardins, partenaire important de SES, il existe peu de soutien national privé à SES. Des efforts sont actuellement en cours pour créer des alliances et des collaborations avec le milieu privé. Le financement demeure un enjeu prioritaire et devra faire l'objet d'actions concrètes au cours des prochains mois, dans l'optique des actions déjà entreprises et soutenues par le MCC dans le cadre du soutien à ce projet.

10.3 UN PROGRAMME EN RÉPONSE AUX ASPIRATIONS DES JEUNES ET À LA RÉALITÉ SCOLAIRE

L'implication des jeunes a été à juste titre soulignée comme un atout de SES. Toutefois, cette implication doit être soutenue et nécessite une constante mise à niveau quant à la promotion, à la structure et aux règlements. Les intervenants ont besoin que SES se préoccupe de recueillir et d'impliquer les jeunes dans toutes les facettes de l'organisation, mais aussi d'être à l'affût des tendances pour les rejoindre, connaître leurs préoccupations et leurs modes d'expression. Cela nécessite un soutien continu aux intervenants socioculturels en milieu scolaire.

10.4 DU TALENT À METTRE ENCORE PLUS EN ÉVIDENCE

Les outils de promotion visant à susciter la participation des élèves sont très appréciés par les intervenants socioculturels en milieu scolaire. La richesse des expériences vécues, les témoignages, l'importance du programme dans la persévérance et la réussite scolaires nécessitent que des efforts plus importants soient mis à promouvoir SES. Les consultations et les rencontres ont permis d'identifier des pistes d'actions pour les prochaines années. Il faut sortir SES de l'ombre et rejoindre les jeunes, mais aussi les directions d'écoles et les décideurs afin que SES soit reconnu.

11. LA VISION

À chacune des étapes des consultations et de réflexion effectuées dans le cadre de cet exercice de planification stratégique, des acteurs ont émis l'hypothèse qu'il leur semblait naturel de situer le programme *SES* dans un continuum plus large d'activités offertes aux élèves du secondaire et aussi aux autres niveaux scolaires.

À l'instar du RSEQ, la question était instinctivement posée : Pourquoi pas un regroupement culturel scolaire?

Cette hypothèse a été réfléchi et intégrée à la vision à long terme qui est proposée dans le cadre de cette planification stratégique. D'autres éléments apparaissent d'abord prioritaires à aborder pour assurer la poursuite du programme *SES* et la réalisation de la mission de la corporation *SES*.

C'EST POURQUOI LA VISION EST PRÉSENTÉE À PARTIR DE CES PRÉCISIONS :

- *SES* s'inscrit dans un mouvement visant à construire un réseau du loisir culturel en milieu scolaire et s'investit à ce titre avec les autres acteurs du milieu de l'éducation;
- *SES* est un organisme à but non lucratif autonome, reconnu comme un intervenant incontournable du loisir culturel en milieu scolaire;
- *SES* s'investit dans l'offre d'activités de loisir culturel et le soutien aux intervenants socioculturels en milieu scolaire;
- *SES* contribue à la persévérance et à la réussite scolaires et au soutien de la pratique culturelle et organisée des jeunes;
- *SES* est un programme offert à tous les élèves du niveau secondaire, rejoint la majorité des écoles secondaires québécoises, est accessible et favorise l'implication des jeunes, en partenariat (en collégialité et dans le respect des dynamiques régionales) avec les URL.

Cette vision permet de bien identifier les priorités qui guideront les actions à mener au cours des prochaines années.

11.1 LES FONDEMENTS INDISSOCIABLES DE *SES*

Cette vision permet de réaffirmer trois éléments fondamentaux de *SES*.

11.1.1 *SES* CONTRIBUE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES

Cette affirmation donne une dimension très précise sur la façon dont les activités et les événements seront déployés. On comprendra donc que *SES* doit se déployer en milieu scolaire.

11.1.2 *SES* SOUTIENT LA PRATIQUE CULTURELLE

L'hypothèse de construction d'un réseau plus large du loisir culturel en milieu scolaire confirme le positionnement de *SES* au domaine d'intervention du loisir culturel. *SES* favorise le développement culturel et artistique des jeunes en offrant des occasions de se produire en public dans un cadre professionnel. *SES* suscite des occasions d'interaction entre les jeunes et les professionnels du milieu artistique. Il permet de vivre des rencontres avec d'autres passionnés de culture et de « démarginaliser » leurs pratiques artistiques.

11.1.3 *SES* ADOPTE L'IMPLICATION DES JEUNES COMME FAÇON DE FAIRE

SES n'est pas simplement l'offre d'un encadrement artistique. L'implication des jeunes est sollicitée et soutenue à toutes les étapes de réalisation du programme : finales locales, finales régionales et RVPQ. Que ce soit dans un comité d'organisation, à la technique ou aux communications, les jeunes avec différents intérêts sont impliqués dans la réalisation de *SES*.

12. LES CHOIX STRATÉGIQUES

Huit orientations prioritaires découlent directement de la vision et des actions à mener pour y parvenir et sont présentées ci-dessous. Chacune des orientations est accompagnée de stratégies et d'indicateurs présentés en regard de la corporation *SES* et du programme *SES*. Il est à préciser que les orientations ne sont pas présentées par ordre d'importance.

Finalement, la huitième orientation précise la volonté de travailler à établir des ponts vers un réseau culturel regroupant les différents niveaux scolaires du Québec.

Après une brève présentation de chacune des orientations, on retrouvera en annexe l'organigramme retenu dans le cadre de cette planification stratégique.

ORIENTATION 1 Soutenir la pratique culturelle libre et organisée des jeunes

La corporation *SES* agit principalement par le programme *SES*. Ce programme se réalise d'abord avec les écoles secondaires du Québec, en partenariat avec les URLS ou tout autre partenaire régional. *SES* devient par le fait même le lieu où d'autres projets et activités peuvent prendre forme, à partir des dynamiques locales et régionales déjà en place.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation SES	<ul style="list-style-type: none">• Veille stratégique sur les opportunités d'encadrer d'autres activités, programmes socioculturels et offres d'activités culturelles libres et organisées pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none">• Portrait de l'offre d'activités socioculturelles en milieu scolaire par région• Analyse de la faisabilité de développer un nouveau programme provincial
Programme SES	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir le nombre d'écoles et d'élèves participant à <i>SES</i>	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'écoles participant à <i>SES</i>• Nombre d'élèves participant à <i>SES</i>

ORIENTATION 2

Adopter un fonctionnement favorisant l'efficacité, l'efficience et la participation

Adopter un fonctionnement favorisant l'efficacité, l'efficience et la participation peut prendre différentes formes. Liée à l'orientation suivante, elle s'orientera vers une autonomie corporative, associée à des processus budgétaires et administratifs plus précis, équitables et répondant aux objectifs de *SES*.

Ainsi, il est de la volonté de la corporation *SES* d'assumer un plus grand leadership, d'établir une plus grande présence avec les écoles tout en ayant une préoccupation d'encourager l'implication des URLS, le financement équitable des différentes étapes de réalisation de *SES* et de confier des mandats clairs aux coordinations régionales.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation SES	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablir l'autonomie corporative 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratification des modifications aux règlements généraux reconnaissant l'autonomie face au RURLS
	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser et redéfinir les rôles et fonctions des instances 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratification des modifications aux règlements généraux précisant et définissant les rôles et fonctions des instances
Programme SES	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une procédure continue d'évaluation et d'amélioration du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration d'un comité permanent de développement dans la structure et le fonctionnement de <i>SES</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Signifier des attentes claires aux partenaires régionaux et nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles d'ententes avec les partenaires régionaux et les partenaires nationaux signifiant des attentes claires et un soutien adéquat et équitable
	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des indicateurs de performance et en suivre l'évolution 	<ul style="list-style-type: none"> • Performance du programme <i>SES</i> et présentation dans le rapport d'activités du suivi des résultats

ORIENTATION 3

Consolider le financement de SES

L'enjeu financier nécessite à la fois de consolider le financement public et de développer des alliances avec le milieu des affaires. Ces alliances avec le milieu des affaires doivent se réaliser dans l'implication, dans la représentation et dans la promotion de SES, tout autant que dans son financement.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation SES	• Associer le milieu des affaires à SES	• Implication du milieu des affaires dans la représentation et la promotion de SES
	• Développer le financement autonome	• Réalisation d'un plan de commandites • Association de nouveaux partenaires majeurs
	• Obtenir la reconnaissance à titre d'organisme national de loisir culturel	• Obtention de la reconnaissance et du financement à titre d'organisme national de loisir culturel
	• Obtenir un programme spécifique de financement gouvernemental afin d'établir un calendrier réalisable d'exécution des mandats	• Obtention d'un programme spécifique de financement gouvernemental
Programme SES	• Établir un cadre financier équitable et adéquat	• Adoption d'un cadre financier équitable et adéquat pour le programme SES (coordination nationale, coordinations régionales, promotion, organisation du RVPQ, transport au RVPQ)
	• Consolider le financement public aux opérations du programme	• Signature d'ententes pluriannuelles avec les bailleurs de fonds publics et privés
	• Faire reconnaître SES aux programmes régionaux des Rendez-vous jeunesse du loisir culturel	• Financement des finales régionales par les programmes régionaux des Rendez-vous jeunesse du loisir culturel

ORIENTATION 4

Développer la promotion et la reconnaissance de SES

Au-delà des outils promotionnels visant à susciter la participation, l'orientation 4 se concentre davantage à développer des moyens et à profiter des occasions pour positionner SES de façon plus large permettant de prendre acte de l'ampleur du programme et de ses retombées.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation et Programme SES	• Renouveler le plan de communication de SES	• Adoption d'un plan de communication et réalisation
	• Mettre de l'avant la spécificité de SES	• Adoption d'un document de référence présentant la spécificité de SES
	• Définir l'image de marque de SES et établir les politiques d'utilisation dans les écoles et les régions	• Adoption d'une politique d'utilisation de l'image de marque SES et son application

ORIENTATION 5

Colliger et documenter la contribution à la persévérance et à la réussite scolaires

Les personnes et organisations impliquées sont convaincues. Les enjeux budgétaires des écoles, entre autres, nécessitent de demeurer proactifs dans la promotion de *SES* à la persévérance et à la réussite scolaires. Et cette promotion, elle devra rejoindre les acteurs du milieu de l'éducation, les élus provinciaux et les décideurs des différentes régions du Québec.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation et Programme SES	<ul style="list-style-type: none"> • Veille stratégique sur les recherches et expériences témoignant de la contribution à la persévérance et à la réussite scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire à jour des principaux groupes de recherches et travaux soulignant la contribution du loisir culturel à la persévérance et à la réussite scolaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter la contribution de <i>SES</i> à la persévérance et à la réussite scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et suivi d'indicateurs témoignant de la contribution de <i>SES</i> à la persévérance et à la réussite scolaires

ORIENTATION 6

Favoriser et soutenir la participation et la prise en charge de *SES* par les jeunes et les intervenants scolaires

Il est important de répondre aux attentes des jeunes et des intervenants et de leur permettre d'être au cœur du développement de *SES*. On doit prévoir et soutenir cette participation en se dotant d'un processus connu d'amélioration continue et en utilisant les événements et rassemblements existants.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation et Programme SES	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et soutenir l'implication des jeunes dans toutes les facettes de <i>SES</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans la structure d'un comité jeune • Indicateurs et suivi de l'implication des élèves dans <i>SES</i>

ORIENTATION 7

Soutenir le développement d'une communauté d'intérêts des intervenants socioculturels en milieu scolaire

Les intervenants socioculturels en milieu scolaire ont des attentes élevées envers *SES*. Les tables régionales des intervenants socioculturels en milieu scolaire sont des lieux privilégiés pour échanger sur les bons coups dans l'organisation de *SES*, mais aussi des lieux d'échanges sur les autres réalités du travail d'intervenant en milieu scolaire. Par la tenue du Colloque des intervenants culturels en milieu scolaire, *SES* apporte sa contribution au soutien des intervenants.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation SES	Répondre aux besoins de perfectionnement des intervenants socioculturels en milieu scolaire	• Tenue d'un colloque des intervenants socioculturels en milieu scolaire aux deux ans
	Soutenir le réseautage et les échanges d'expertises entre les intervenants socioculturels en milieu scolaire	• Participation de la coordination nationale aux tables régionales des intervenants socioculturels en milieu scolaire
Programme SES	Impliquer les intervenants socioculturels dans le développement du programme	• Implication des intervenants socioculturels dans le développement du programme

ORIENTATION 8

Travailler à établir des ponts vers un réseau culturel regroupant les différents niveaux scolaires du Québec

Pourquoi pas un Regroupement culturel scolaire regroupant les niveaux d'enseignement secondaire et collégial? C'est une vision que nous proposons et que nous comptons développer avec le RIASQ dans le cadre de cette planification stratégique.

	Stratégies	Indicateurs
Corporation SES	• Étudier la faisabilité de créer un réseau socioculturel en milieu scolaire par un rapport conjoint	• Dépôt d'un rapport conjoint sur la création d'un réseau socioculturel en milieu scolaire en collaboration avec le RIASQ

13. LA MISE EN ŒUVRE ET LES SUIVIS

La mise en œuvre du plan stratégique est assurée par la direction générale de *SES*.

Les plans de travail produits annuellement doivent harmoniser les objectifs aux orientations définies dans le plan.

Aussi, la direction générale est tenue, chaque année, de produire un plan d'action en conformité avec les visées du plan. Ces plans doivent tenir compte des nouveaux contextes qui peuvent se présenter dans l'environnement de *SES*.

Les plans d'action annuels sont approuvés par le conseil d'administration. La direction générale en assure le suivi et en fait rapport au conseil d'administration lors de sa dernière séance de l'année scolaire.

Ce bilan doit faire partie du rapport annuel de l'organisme.

En outre, il est à souligner que ce plan, conçu comme un outil de référence pour les prochaines années, pourra évoluer et, au besoin, être actualisé. Au fil de la mise en œuvre du plan, la direction générale recevra les commentaires quant à la pertinence des orientations et objectifs. Si des situations l'exigeaient, elle pourrait, avec l'approbation du conseil d'administration, adapter le plan aux nouvelles réalités.

En 2018, *SES* procédera à une évaluation globale de l'efficacité de son plan, et ce, en collaboration avec les membres et les partenaires.

ANNEXE

L'ORGANISATION DE SECONDAIRE EN SPECTACLE

Les différentes structures mises en place dans l'organisation depuis l'incorporation de 1996 ont déjà été soulignées. La vision présentée aujourd'hui amène la corporation SES à impliquer de nouveaux acteurs (milieu des affaires et milieu culturel) tout en maintenant l'implication des autres acteurs, mais dans une perspective autonome, permettant aux acteurs impliqués de s'investir de plein droit et en toute responsabilité.

2000

Sommet du Québec
et de la Jeunesse
Déploiement de SES
à toutes les régions



2009

Réactivation de
l'incorporation SES
Conseil d'administration



2018

Réseau culturel
en milieu scolaire
(secondaire et collégial)



1996

Incorporation de SES



2005

Crise financière
Implication accrue
des URLS



2016

Autonomie corporative
Implication des URLS
(partenaires régionaux)
Implication du milieu des affaires
Implication des partenaires
du milieu culturel
Implication des partenaires
du milieu de l'éducation
Implication des écoles

ANNEXE

L'ORGANISATION DE SECONDAIRE EN SPECTACLE EN 2015

LES CRITÈRES

À la suite de l'analyse de différentes hypothèses et à la lumière de la vision et des orientations de la planification stratégique, les critères suivants ont permis de développer une nouvelle structure organisationnelle. Ainsi, l'organisation de SES doit :

AUTONOMIE	Conduire à l'autonomie de <i>SES</i> ;
INTÉGRATION DU MILIEU DES AFFAIRES	Permettre l'intégration du milieu des affaires à la représentation et à la promotion de <i>SES</i> ;
INTÉGRATION DU MILIEU CULTUREL	Permettre l'intégration du milieu culturel à la représentation et à la promotion de <i>SES</i> ;
IMPLICATION DES PARTENAIRES RÉGIONAUX	Soutenir et favoriser l'implication des partenaires régionaux;
IMPLICATION DES PARTENAIRES SCOLAIRES	Soutenir et favoriser l'implication des partenaires scolaires;
INTÉGRATION D'UNE STRUCTURE IMPLIQUANT LES JEUNES ET LES INTERVENANTS SCOLAIRES	Permettre l'intégration d'une structure impliquant les jeunes et les intervenants scolaires;
RÉPONSE AUX ATTENTES DES BAILLEURS DE FONDS PUBLICS ET PRIVÉS	Répondre aux attentes et opportunités de financement des bailleurs de fonds publics et privés;
PLEINE PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Favoriser une pleine participation des membres du conseil d'administration.

ANNEXE

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE RETENUE

Plusieurs hypothèses ont été développées visant à doter la corporation SES d'un mode de fonctionnement le plus efficace possible et répondant aux différents critères de choix identifiés précédemment. Une structure organisationnelle a été retenue à partir du « membership », de la composition du conseil d'administration et des comités permanents mis en place.

	Statut quo	Structure retenue
COMPOSANTES	STRUCTURE ACTUELLE	IMPLICATION ÉQUITABLE
Membership régulier	<ul style="list-style-type: none"> • URLs participantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles participantes
Membership régional	<ul style="list-style-type: none"> • N/A 	<ul style="list-style-type: none"> • URLs participantes et autres partenaires régionaux
Membership partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • FCSQ • FEEP • Représentant de la Table des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> • FCSQ • FEEP • Milieu culturel
Membership coopté	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires • Culturel • Individu 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui
Composition du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • URLs (majorité) • Part. scolaires et culturels • Intervenants • Individus cooptés 	<ul style="list-style-type: none"> • Équilibre entre : écoles, partenaires scolaires et culturels, partenaires régionaux
Comités permanents	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail régional • Table des intervenants en milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité programme • Table des intervenants en milieu scolaire

	Critères	Statut quo	Structure retenue
	Autonomie	✗	✓
	Intégration du milieu des affaires	✓	✓
	Intégration du milieu culturel	✓	✓
	Implication des partenaires régionaux	✓	✓
	Implication des partenaires scolaires	✓	✓
	Implication des jeunes et des intervenants scolaires	✓	✓
	Réponse aux attentes des bailleurs de fonds publics et privés	✗	✓
	Pleine participation des membres du conseil d'administration	✗	✓
	Nombres d'administrateurs	13	11

ANNEXE

ORGANIGRAMME RETENU

